

Rubriques classiques du Samedi saint

Le Vavasseur, Haegy, Stercky : Manuel de liturgie et Cérémonial
romain, éd. 1935,
Tome II, livre cinquième : Des Offices particuliers à certains jours de
l'année.

- Objets à préparer
- Cérémonies générales du Choeur
- Cérémonies spéciales aux Ministres
 - la bénédiction du feu nouveau
 - procession avec le cierge à trois branches
 - l'Exsultet
 - les prophéties
 - la bénédiction des fonts baptismaux
 - les litanies
 - la Messe et les Vêpres
- Règles particulières aux Messes privées, aux Vêpres, et aux
Complies

CHAPITRE IX

Le Samedi saint

I. Objets à préparer.

377. -- 1. À la sacristie. -- On prépare trois amicts, trois aubes, trois cordons ; l'étole et la chape violettes pour le Célébrant, l'étole violette du Diacre, les chasubles pliées violettes pour les Ministres ; les ornements blancs du Célébrant et du Sous-Diacre pour la Messe ; l'encensoir et la navette, le bénitier et l'aspersoir *, cinq grains d'encens ** sur un plateau ; la croix de procession, et, si l'église n'a

pas de fonts baptismaux, les chandeliers des Acolytes avec des cierges de cire blanche ; la crécelle.

* Note : Si l'on n'avait plus d'eau bénite, on préparerait ce qu'il faut pour en faire avant la cérémonie ; et en quantité suffisante pour les bénitiers de l'église, au cas où il n'y aurait pas de fonts baptismaux.

** Note : Ces grains doivent être d'encens véritable, tel qu'on le brûle dans l'encensoir ; leur grosseur est proportionnée à celle du cierge pascal ; en chauffant l'encens, on peut réunir plusieurs petits grains en un seul, de la grosseur voulue.

2. À l'autel. -- On met : trois nappes, la croix, six chandeliers, avec des cierges de cire blanche non allumés ; deux parements, un blanc par-dessous et un violet par-dessus ; au coin de l'épître, le Missel couvert de violet ; point de fleurs ni de reliquaires. Par-dessus le tapis qui couvre les degrés, on en met un violet ; ou bien les degrés restent nus jusqu'à la Messe.

3. Près de l'autel, du côté de l'évangile. -- On place le cierge pascal * sur un grand chandelier posé à terre ; près de ce chandelier, on met une base de bois ou de pierre pour y fixer le roseau, et, si c'est nécessaire, un escabeau qui permette au Diacre d'atteindre le cierge pascal ; à l'endroit où l'on chante l'évangile, on dispose un pupitre couvert d'un voile blanc **.

* Note : Ce cierge doit être entièrement de cire blanche ; il convient qu'il soit décoré d'ornements, soit peints, soit formés avec la cire elle-même ; vers le milieu, il a cinq petits trous disposés en forme de croix ; il ne doit pas avoir déjà été béni.

** Note : Le pupitre doit être tourné comme pour le chant de l'évangile.

4. À la crédence. -- À la crédence recouverte entièrement d'une nappe, on prépare tout ce qui est nécessaire pour la Messe solennelle avec ornements blancs ; le livre pour l'Exsultet, couvert de blanc, et

l'on étend le voile huméral violet par-dessus le blanc. On y met aussi les Canons, et, s'il y a des fonts baptismaux, les chandeliers des Acolytes, non allumés. Près de la crédence, on met trois coussins violets. On tient prêt, pour le chant des leçons, un pupitre nu avec un Missel.

5. À la banquette. -- On la couvre du tapis des fêtes, et, par-dessus, d'un tapis violet. On y met la chasuble et le manipule de couleur violette pour le Célébrant, les manipules violets des Ministres, et la barrette du Sous-Diacre.

6. Aux fonts baptismaux. -- 1) On aura soin, au moins la veille, de les vider, de verser l'eau dans la piscine *, et de les nettoyer. Pour la cérémonie, on les remplit d'eau limpide ; il convient de les orner de fleurs et d'herbes odoriférantes, et d'en parsemer le pavé. 2) Près des fonts, on place une table recouverte entièrement d'une nappe. On y met un Missel couvert de violet ; deux burettes sur un plateau, l'une contenant du saint Chrême, l'autre de l'Huile des catéchumènes ; un bénitier vide et l'aspersoir ; un vase pour puiser de l'eau dans les fonts ; une aiguière et son plateau, de la mie de pain et du coton sur un plateau, et deux serviettes ; une étole violette pour le Prêtre qui fera l'aspersion. -- Le Missel peut aussi être sur un pupitre haut, placé tout près des fonts. 3) On dispose, en outre, un vase suffisamment grand, dans lequel on réservera de l'eau bénite pour l'usage de l'église et des fidèles **. 4) Si l'on doit administrer le baptême, on prépare tout ce qui est nécessaire pour ce sacrement, et, en plus, la chape blanche [1].

* Note : On met à part un peu d'eau baptismale, pour baptiser en cas de nécessité.

** Note : La bénédiction de l'eau doit se faire dans le bassin des fonts baptismaux ; avant d'y verser les saintes Huiles, on en retire la quantité d'eau bénite dont on aura besoin, et on la met dans le vase indiqué.

Si les fonts ne pouvaient contenir toute la quantité d'eau à distribuer au peuple et celle qui doit devenir eau baptismale, on en mettrait dans un grand récipient auprès des fonts : on bénirait alors l'eau dans ce grand récipient, puis on en verserait dans le bassin des fonts au moment où il faut y mélanger les saintes Huiles [2]. On pourrait aussi, surtout s'il fallait une grande quantité d'eau bénite, en prendre un peu dans les fonts pour l'aspersion, et en bénir par ailleurs, hors de la cérémonie, avec la bénédiction ordinaire.

7. En dehors de l'église, sous le portique, ou en dedans, à l'entrée. -- On place, sur un piédestal, un grand réchaud contenant des charbons, qu'on allume avant la fonction avec le feu tiré de la pierre *, et des pincettes. On dispose, à quelque distance, une table recouverte entièrement d'une nappe ; on y met une dalmatique, une étole et un manipule de couleur blanche, un Missel couvert de violet, un cierge mince, et de la mèche pour l'allumer. On prépare, près de la table, un roseau **, portant au sommet un cierge à trois branches. -- Le Missel peut aussi être sur un grand pupitre placé tout près du réchaud.

* Note : La rubrique dit *excutitur ignis de lapide foris ecclesiam, et ex eo accenduntur carbones* ; et la première oraison de la bénédiction du feu nouveau suppose qu'en effet on se l'est procuré de la manière indiquée par la rubrique.

** Note : Ce doit être une canne de roseau ou autre plante analogue, longue de deux mètres environ ; il convient de l'orner de fleurs vers le sommet.

Nota. Ces préparatifs ne doivent pas se faire le Vendredi Saint, sinon le soir, après que l'église a été fermée.

S'il y a des fonts baptismaux, et si l'on n'a pas vidé les bénitiers le Jeudi Saint, on les vide, pour les remplir plus tard avec de l'eau bénite prise aux fonts.

S'il n'y a pas de fonts baptismaux, le Célébrant, ou un autre Prêtre, bénit de l'eau à la sacristie, avant la cérémonie.

II. Cérémonies générales du Choeur.

378. -- 1. Au choeur, les petites Heures sont psalmodiées les cierges éteints ; ensuite tout le Clergé retourne à la sacristie et se rend processionnellement à la porte de l'église, pour la bénédiction du feu nouveau. En y arrivant, il se range sur deux ou plusieurs lignes, les plus dignes étant les plus rapprochés du Célébrant.

2. Lorsque le Diacre a pris le roseau, les membres du Clergé se rangent en procession pour aller au choeur. Au bas de l'église, le Clergé s'arrête, et tous font la gémuflexion quand le Diacre chante *Lumen Christi* ; on répond *Deo gratias* et l'on se relève. La même cérémonie se répète au milieu de l'église et dans le choeur [3]. En entrant au choeur, on s'écarte pour laisser passer le Diacre et le Célébrant ; quand on a répondu *Deo gratias* pour la troisième fois, chacun va à sa place après avoir salué son voisin. On peut s'asseoir jusqu'au commencement de l'*Exsultet*.

3. Le Choeur est debout pendant le chant de l'*Exsultet* [4]. Toutefois on peut s'asseoir pendant que le Diacre, ayant chanté *curvat imperia*, met les grains d'encens au cierge pascal ; de même, pendant qu'il allume le cierge, après avoir chanté *rutilans ignis accendit*.

4. Après le chant de l'*Exsultet*, le Choeur s'assied, et demeure assis pendant le chant des prophéties. Après chacune d'elles, on se lève pour l'oraison ; quand le Diacre chante *Flectamus genua*, on fait la gémuflexion ; et on se relève quand le Sous-Diacre chante *Levate*.

5. Après l'oraison qui suit la douzième prophétie, tout le Clergé se rend processionnellement aux fonts baptismaux ; en arrivant, il se range en cercle ou sur deux lignes, suivant la disposition des lieux, les plus dignes étant les plus près du Célébrant. On est debout pendant la bénédiction des fonts.

6. Cette bénédiction terminée, on retourne processionnellement au chœur, en chantant les litanies, dont on répète en entier chaque invocation ; tous font la révérence convenable à l'autel, en arrivant, se saluent mutuellement, et reprennent leurs places ; quand le Célébrant est arrivé à l'autel, on se met à genoux [5].

7. Après les litanies, on commence, sans interruption, la Messe, par le Kyrie eleison, et le Chœur reste à genoux comme à l'introït. Il se lève quand le Célébrant monte à l'autel. Après l'épître, le Chœur se lève, et reste debout pendant le chant de l'Alleluia. On s'assied après avoir répété le troisième Alleluia. On ne donne pas le baiser de paix [6].

8. Après la communion, le Chœur est assis pendant le chant de l'antienne Alleluia et du psaume des Vêpres. On se lève quand le Célébrant entonne *Vespere autem sabbati*, et l'on s'assied pendant que l'on continue l'antienne. On se lève à l'intonation du Magnificat ; on s'assied pendant la répétition de l'antienne.

III. Cérémonies spéciales aux Ministres.

§ 1. -- À la bénédiction du feu nouveau.

Note : On tolère qu'un Prêtre différent du Célébrant fasse la bénédiction du feu nouveau et des grains d'encens, si c'est l'usage [7]. Dans ce cas, ce Prêtre ferait la bénédiction d'une façon privée, et assisté seulement de Clercs en surplis. Il faut remarquer que les rubriques du Missel supposent le même Célébrant pour tout l'Office de ce jour, et qu'en tout cas, pour la procession du *Lumen Christi* et ce qui suit, le Célébrant et le Diacre doivent être les mêmes que pour la
Messe [8].

379. -- 1^o Procession au porche. -- 1. Le Célébrant se revêt de l'amict, de l'aube, du cordon, puis de l'étole et de la chape violettes ;

les Ministres se revêtent aussi de leurs ornements : l'amict, l'aube, le cordon, l'étole pour le Diacre, et la chasuble pliée.

2. Après None, le Clergé étant revenu à la sacristie, tous se rendent à la porte de l'église, dans l'ordre suivant : trois Clercs marchent en avant, sur la même ligne : le premier Acolyte, au milieu, porte le bénitier et l'aspersoir ; le second Acolyte, à gauche, les cinq grains d'encens sur un plateau ; le Thuriféraire, à droite, l'encensoir sans feu et la navette ; le Sous-Diacre, portant la croix, vient seul après eux *, suivi du Clergé, les moins dignes en avant ; le Célébrant marche le dernier, ayant à sa gauche le Diacre, tous deux couverts de la barrette, et les mains jointes ; le Cérémoniaire est à la droite du Célébrant. Si l'on passe devant le grand autel, tous, excepté le Sous-Diacre, font la révérence convenable, le Célébrant et le Diacre ayant soin de se découvrir.

* Note : Il ne doit pas y avoir deux Sous-Diacres, dont l'un pour porter la croix ; celle-ci doit être portée par le Sous-Diacre de la Messe [9].

3. En arrivant à la porte de l'église, on sort, si le réchaud est placé dehors ; le Sous-Diacre s'arrête à quelque distance du réchaud, tournant le dos au grand autel, et le Crucifix vers le Célébrant. Le Célébrant se place en face du Sous-Diacre, près du réchaud, qui se trouve entre les deux ; le Diacre, s'étant découvert, se met à la droite du Célébrant, qu'il salue en passant devant lui ; l'Acolyte qui tient les grains d'encens, et le Thuriféraire se mettent à la droite du Diacre ; le premier Acolyte, ayant déposé le bénitier sur la crédence, y prend le Missel, et le tient ouvert devant le Célébrant, un peu à sa gauche. -- S'il y avait un pupitre haut, l'Acolyte garderait le bénitier, et resterait entre les deux autres Clercs.

380. -- 2^o Bénédiction du feu nouveau et des grains d'encens.

1. Le Célébrant se découvre et donne sa barrette au Diacre ; celui-ci la reçoit avec les baisers ordinaires, et la remet, ainsi que la sienne, au

Cérémoniaire qui les dépose. Le Diacre assiste le Célébrant, et relève le bord de la chape aux bénédictions, aspersion, et encensements. Les membres du Clergé sont rangés sur deux lignes, depuis le Sous-Diacre jusqu'au Célébrant, les plus dignes près de celui-ci.

2. Le Célébrant, les mains jointes, dit alors à voix haute, sans chanter, *Dominus vobiscum* et les trois oraisons de la bénédiction du feu nouveau [10].

3. Il dit ensuite l'oraison pour la bénédiction des grains d'encens [11] : l'Acolyte qui les porte, les tient devant lui. Pendant cette oraison, le Thuriféraire met du feu béni dans l'encensoir.

4. La quatrième oraison finie, le premier Acolyte ferme le livre, le replace sur la table, reprend le bénitier et rejoint les autres Clercs. Le Célébrant met de l'encens dans l'encensoir, et le béni comme à l'ordinaire [12] ; il est assisté du Diacre, et du Cérémoniaire qui relève le bord de la chape. Ensuite, le Diacre lui ayant présenté l'aspersoir avec les baisers d'usage, le Célébrant asperge le feu, puis les grains d'encens, au milieu, à sa gauche, et à sa droite, en disant à voix basse l'antienne *Asperges me*. Le Diacre reçoit ensuite l'aspersoir, et présente l'encensoir au Célébrant avec baisers. Celui-ci encense le feu, puis les grains d'encens, comme il les a aspergés, mais sans rien dire [13].

5. Le premier Acolyte dépose alors le bénitier sur la table ; le Thuriféraire met de nouveau du feu béni dans l'encensoir. Le Diacre se rend près de la table ; assisté du Cérémoniaire et du premier Acolyte, il quitte la chasuble pliée et l'étole violettes, puis prend l'étole, la dalmatique et le manipule de couleur blanche * ; il revient ensuite à la droite du Célébrant. Le premier Acolyte prend sur la crédence le petit cierge préparé, et l'allume au feu nouveau.

* Note : Le Sous-Diacre doit-il prendre le manipule en ce moment ? Les auteurs sont partagés sur cette question ; le Cérémonial des Évêques, en deux circonstances analogues, le prescrit dans l'une et ne le mentionne pas dans l'autre. Les uns lui font prendre le manipule en

ce moment, pour se conformer au Diacre ; les autres, seulement après l'Exsultet, en même temps que le Célébrant et le Diacre prennent le manipule et la chasuble de couleur violette. Nous sommes de cette dernière opinion ; car le Sous-Diacre n'a aucune raison, dans le cas présent, de se conformer au Diacre qui remplit l'Office spécial de chanter l'Exsultet ; il n'en a pas davantage de prendre le manipule précisément pour porter la croix, alors qu'en toutes les autres circonstances il le quitte pour faire la même action.

§ 2. -- À la procession avec le cierge à trois branches.

381. -- 1° Ordre de la procession. -- 1. Le Célébrant, assisté du Diacre et du Cérémoniaire, met et bénit de nouveau l'encens, pour la procession et pour l'encensement du livre de l'Exsultet.

2. Le Diacre prend ensuite des deux mains le roseau, le Cérémoniaire donne la barrette au Célébrant, et la procession se met en marche dans l'ordre suivant : En tête marche le Thuriféraire, portant de la main droite l'encensoir ouvert ; à sa droite le second Acolyte, portant les grains d'encens dans le plateau, qu'il tient des deux mains à la hauteur de la poitrine. Après eux viennent le Sous-Diacre portant la croix, suivi des membres du Clergé, deux à deux, les moins dignes en avant ; puis le Diacre portant le roseau, et ayant à sa gauche le premier Acolyte, qui tient le petit cierge allumé ; enfin, le Célébrant, les mains jointes et la tête couverte, ayant à sa gauche le Cérémoniaire.

3. Pendant cette procession, un Clerc porte la barrette et les ornements violets du Diacre à la banquette. On reporte les autres objets à la sacristie.

382. -- 2° Retour au chœur. -- 1. Lorsque le Célébrant est entré dans l'église, la procession s'arrête ; le Diacre incline un peu le roseau vers le premier Acolyte, pour allumer une des trois branches ; il relève ensuite le roseau, fléchit le genou, et chante *Lumen Christi*, sur un ton assez modéré pour pouvoir reprendre deux autres fois en élevant

la voix. À l'exception du Sous-Diacre, tous, même le Célébrant, qui se découvre auparavant [14], font la genuflexion en même temps que le Diacre ; le Choeur répond Deo gratias, et tous se lèvent.

2. La procession s'avance ensuite jusqu'au milieu de l'église. Alors le Diacre allume une deuxième branche, et, ayant fait la genuflexion comme la première fois avec tout le Clergé, il chante, sur un ton plus élevé, Lumen Christi ; on répond Deo gratias sur le même ton, et on se lève.

3. La procession entre ensuite au chœur. Arrivé devant l'autel, le Diacre allume la troisième branche, fait la genuflexion, et chante une troisième fois, sur un ton encore plus élevé, Lumen Christi ; on observe les mêmes cérémonies, et on répond Deo gratias.

4. En arrivant à l'autel, le Thuriféraire se retire du côté de l'évangile ; l'Acolyte qui porte les grains d'encens, du côté de l'épître ; le Sous-Diacre Porte-croix se met du côté de l'évangile, à la droite du Thuriféraire ; le premier Acolyte éteint le petit cierge et le donne au Cérémoniaire, puis il reçoit du Diacre le roseau, et se place du côté de l'épître, à la gauche du second Acolyte : ils laissent, au milieu, un espace suffisant pour le Célébrant et le Diacre. Ils se trouvent alors placés comme suit :

Thuriféraire, Sous-Diacre, 1^{er} Acolyte, 2^e Acolyte.

5. Au bas des degrés, le Diacre se place à la droite du Célébrant, dont il reçoit la barrette avec baisers, et la donne au Cérémoniaire ; tous font la révérence convenable, excepté le Sous-Diacre et l'Acolyte qui tient le roseau. Le Célébrant monte à l'autel et le baise ; le Diacre reste au bas des degrés ; le Cérémoniaire dépose le petit cierge et la barrette, prend le livre pour l'Exsultet, et l'apporte au Diacre.

§ 3. -- À l'Exsultet.

383. -- 1° Bénédiction du Diacre. -- 1. Le Diacre, ayant reçu le livre, monte, s'agenouille sur le marchepied, et dit au Célébrant Jube Domne benedicere. Le Célébrant, s'étant tourné vers lui, le bénit comme pour l'évangile, en disant Dominus sit... suum paschale præconium au lieu de evangelium suum ; il fait ensuite sur lui un signe de croix et lui donne sa main à baiser *.

* Note : Plusieurs auteurs, s'appuyant sur le Cérémonial des Évêques, qui, à l'office pontifical de ce jour, prescrit au Diacre de ne pas baiser la main de l'Évêque, en ont conclu que le Diacre ne doit pas baiser la main du Prêtre Célébrant. Mais, avec d'autres auteurs, nous sommes de l'avis contraire, car les circonstances sont différentes. En effet, tout se passe ici comme avant le chant de l'évangile, avec toutefois cette différence que le Diacre ne dépose pas d'abord le livre sur l'autel et ne récite pas Munda cor meum. Or, quand le Diacre doit, avant le chant de l'évangile, recevoir la bénédiction de l'Évêque, il lui baise la main après avoir déposé l'évangélaire sur l'autel, avant de réciter Munda cor meum ; mais non après la bénédiction. On comprend, dès lors, que le baisement de la main de l'Évêque n'ait pas lieu pour le chant de l'Exsultet. La même raison n'existe pas quand la fonction est célébrée par un Prêtre, puisqu'alors c'est après la bénédiction que se fait le baisement de la main : aussi, le Missel prescrit-il au Diacre de recevoir la bénédiction comme pour l'évangile, sans aucune restriction.

2. Le Diacre descend alors au bas des degrés, entre le Sous-Diacre et l'Acolyte portant le roseau ; il fait la gémflexion et salue le Choeur avec le Cérémoniaire, le Thuriféraire et le second Acolyte, et tous se rendent au pupitre, chacun se retournant sans changer de place par rapport aux autres.

384. -- 2° Placement. -- Arrivés devant le pupitre, tous se tiennent sur une seule ligne, tournés comme le Diacre, et placés dans l'ordre suivant :

Pupitre.

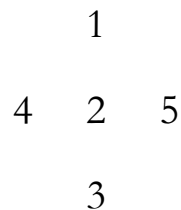
2^e Acolyte, 1^{er} Acolyte, Diacre, Sous-Diacre, Thuriféraire.

Cérémoniaire.

Le Sous-Diacre tourne le Crucifix vers le Célébrant, qui va au coin de l'épître et se tourne vers le Diacre.

385. -- 3^o Chant de l'Exsultet. -- 1. Le Diacre place le livre sur le pupitre, l'ouvre, et l'encense comme à l'évangile ; puis, les mains jointes, il chante l'Exsultet. Le Thuriféraire va déposer l'encensoir, et revient à la place qu'il occupait.

2. Après avoir chanté les paroles *curvat imperia*, le Diacre s'arrête ; accompagné du second Acolyte et du Cérémoniaire, il va près du cierge pascal, monte, s'il le faut sur l'escabeau, et fixe dans le cierge les grains d'encens en forme de croix et en cet ordre * :



Le Diacre revient ensuite au pupitre et continue ; le deuxième Acolyte va déposer le plateau à la crédence, y prend le petit cierge éteint, et retourne à sa place près du Diacre.

* Note : Pour les fixer plus facilement, le Diacre peut chauffer un peu les grains d'encens à la flamme d'un cierge. La croix formée par les grains d'encens doit regarder le Célébrant, pendant le chant de l'Exsultet ; après la cérémonie, elle doit toujours être tournée vers les fidèles [15].

3. Après avoir chanté les paroles *rutilans ignis accendit*, le Diacre, accompagné du premier Acolyte, s'approche du cierge pascal, prend

le roseau, et allume le cierge pascal au moyen d'une des trois branches du cierge triangulaire. Ensuite il revient au pupitre, et continue ; le premier Acolyte, ayant repris le roseau, le fixe sur sa base, et retourne au pupitre.

4. Lorsque le Diacre a chanté les paroles *apis mater eduxit*, il s'arrête un instant ; le deuxième Acolyte, ayant allumé au cierge à trois branches le petit cierge qu'il tient, va allumer les lampes qui sont près du grand autel, puis celles des autres autels. Quand les premières sont allumées, le Diacre continue et achève l'Exsultet.

Nota. Si le Saint-Siège est vacant, le Diacre omet *una cum beatissimo Papa nostro* ; s'il n'y a pas d'Évêque diocésain, il omet *et Antistite nostro* ; on omet toujours tout ce qui concerne l'Empereur et l'empire romain.

5. L'Exsultet fini, le Diacre ferme le livre et le laisse sur le pupitre ; le Sous-Diacre donne la croix au Thuriféraire, qui la dépose près de la crédence. Les Ministres sacrés, avec les Acolytes et le Cérémoniaire, font la genuflexion devant l'autel et se rendent à la banquette * ; le Célébrant s'y rend en même temps, par le plus court chemin. Le Thuriféraire enlève le pupitre de l'Exsultet, et place au milieu du chœur le pupitre nu, avec le livre pour le chant des prophéties.

* Note : Le Diacre qui chante l'Exsultet doit remplir la fonction de Diacre pendant toute la cérémonie [16].

§ 4. -- Aux prophéties.

Note : Les prophéties ne peuvent pas être omises, et doivent être chantées en entier ; il n'est pas permis à celui qui chante une prophétie de l'interrompre quand le Célébrant a fini de la lire à l'autel [17].

386. -- 1° Cérémonies à l'autel. -- 1. Arrivé à la banquette, le Célébrant, aidé du Cérémoniaire, quitte la chape, prend le manipule et la chasuble de couleur violette ; le Diacre, aidé du premier Acolyte, quitte les ornements blancs, prend le manipule, l'étole et la chasuble pliée de couleur violette ; le Sous-Diacre, aidé du second Acolyte, prend le manipule violet. Les Acolytes emportent à la sacristie les ornements blancs du Diacre, ainsi que la chape violette s'il n'y a pas de fonts baptismaux.

2. Le Célébrant et ses Ministres, étant parés, montent au coin de l'épître par le plus court chemin, et se placent comme pour l'introït. Le Célébrant lit les prophéties et les traits pendant qu'on les chante au chœur. Après qu'il a lu chaque prophétie et, s'il y a lieu, le trait, il peut aller s'asseoir avec ses Ministres ; dans ce cas, ils vont à la banquette par le plus court chemin, et à la fin du chant, ils reviennent de même à l'autel, où les Ministres se placent en ligne derrière le Célébrant.

3. Quand le chant de la prophétie, ou du trait s'il y en a un, est terminé, le Célébrant chante Oremus, le Diacre chante Flectamus genua, faisant la genuflexion ainsi que tout le Chœur, le Célébrant excepté ; le Sous-Diacre, se relevant, chante Levate, et tous se lèvent ; le Célébrant chante l'oraison sur le ton ferial, les mains étendues.

387. -- 2° Cérémonies au chœur. -- 1. Pendant que le Célébrant quitte la chape et prend la chasuble, le second Cérémoniaire va inviter celui qui doit chanter la première prophétie et le conduit au pupitre. Le Lecteur dépose sa barrette, vient au pupitre les mains jointes, et fait les révérences convenables à l'autel et au Chœur, conjointement avec le Cérémoniaire, qui se tient à sa gauche. Il pose ensuite les mains sur le bord du livre, et, quand le Célébrant et ses Ministres sont montés à l'autel, il commence la prophétie.

2. Après la prophétie, le Lecteur attend devant le pupitre, avec le Cérémoniaire, qu'on ait chanté Flectamus genua, Levate ; puis ayant

fait la g nuflexion avec tout le monde, ils saluent le Choeur, et le C r moniaire reconduit le Lecteur   sa place. -- S'il y a un trait, ils font les r v rences convenables   l'autel et au Choeur, aussit t apr s la proph tie. Pendant l'oraison, ou vers la fin du trait, quand il y en a un, le C r moniaire conduit au pupitre celui qui doit chanter la le on suivante.

3. Les Lecteurs suivants observent les m mes c r monies que le premier ; on commence par les moins dignes pour le chant des proph ties. Si les membres du Clerg  ne sont pas assez nombreux, les m mes chantent plusieurs proph ties ; au besoin, des Chantres pourraient aussi en chanter, m me de la place qu'ils occupent habituellement. -- La douzi me oraison n'est pas pr c d e de *Flectamus genua*.

Nota. Si l'on doit administrer le bapt me apr s la b n diction des fonts, un Pr tre, rev tu du surplis, de l' tole violette, et de la chape pour les adultes, fait d'avance, pendant les proph ties, les exorcismes et c r monies sur les Cat chum nes (enfants ou adultes), jusqu'aux onctions de l'Huile des Cat chum nes inclusivement, c'est- -dire jusqu'au moment o  l'on quitte les ornements violets : il se conforme au Rituel. S'il n'y a pas de Pr tre pour faire les exorcismes, le C l brant les fait lui-m me, soit avant d'entrer aux fonts et de les b nir, soit apr s les avoir b nis.